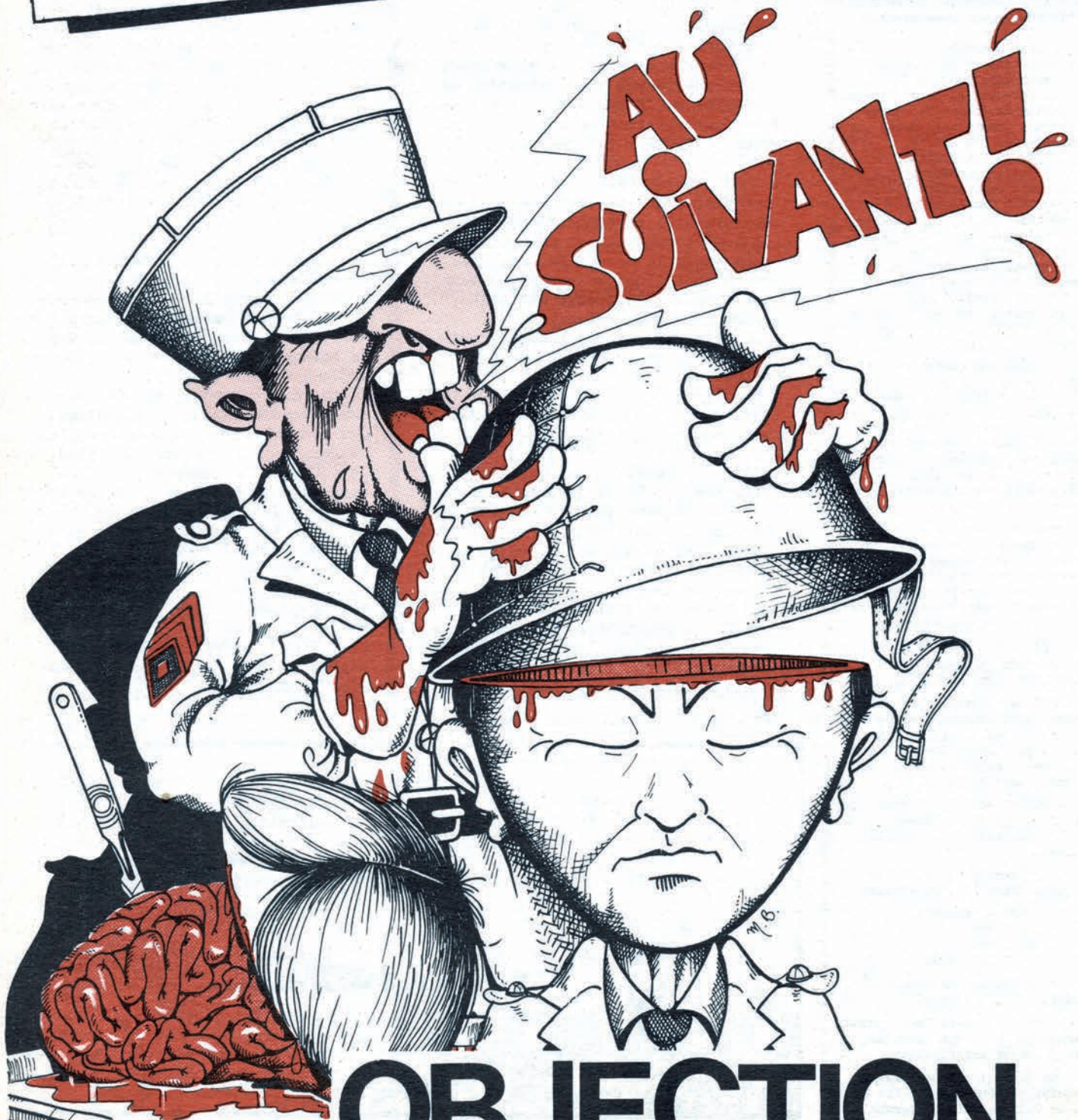


Silence

Journal Ecologique Rhône-Alpes

6 JUIN 83 - N°19 - 7 Francs



OBJECTION !

Silence,

Journal écologique

Rhône-Alpes

SILENCE, journal écologique Rhône-Alpes se veut un lien entre toutes les associations et les individus qui se reconnaissent de près ou de loin dans l'Ecologie.

SILENCE se veut le moyen de développer les idées écologistes auprès d'un plus large public.

Dans chaque numéro de SILENCE vous trouverez trois parties:

• Un DOSSIER: celui-ci a été choisi au cours d'une réunion publique préalable et réalisé par un groupe ou un individu. Les réunions publiques ont lieu chaque mois le lundi de la sortie des numéros pairs de SILENCE. Au cours de ces réunions publiques, nous essayons d'avoir la présence des auteurs de dossiers pour pouvoir en discuter avec eux.

• Des COMMUNIQUES: ceux-ci sont passés tels qu'on nous les envoie. Pour être publiés, ils doivent nous parvenir au moins le lundi précédent la sortie du numéro suivant. Les communiqués datés ont la priorité sur les autres.

• Des fiches BOTTINS: il s'agit de texte de présentation des groupes. Cela peut prendre la forme que l'on veut. Ces fiches bottins sont publiés dans la mesure de la place disponible dans le journal. Pour les radios-libres, nous ne pouvons passer les grilles de programmation, nous pouvons par contre présenter une émission particulière. Cette partie comprend aussi les listes de matériel diffusé par les groupes.

SILENCE est publié tous les quinze jours sauf en période de vacance. Il est diffusé uniquement par abonnement, par vente en dépôt et par des correspondants. Pour être CORRESPONDANT, il suffit au moment de vous abonner ou de vous réabonner de nous le signaler. Vous recevrez alors 5 exemplaires par numéro.

Pour diffuser le journal, nous vous demandons d'envoyer les adresses que vous connaissez et qui seraient susceptibles de s'abonner. Si vous recevez ce journal sans savoir comment, c'est probablement quelqu'un qui nous aura communiqué votre adresse.

SILENCE est édité par l'association COURANT ALTERNATIF.

COURANT ALTERNATIF a comme autre activité la diffusion du papier recyclé sur la région Rhône-Alpes, en gros et en détail. Les prix et les nouveaux articles sont mentionnés dans le journal.

COURANT ALTERNATIF développe également un projet de librairie à Lyon; l'augmentation des titres est régulière.

Papier recyclé et livres sont disponibles à notre adresse:

COURANT ALTERNATIF
4 rue Bodin
69001 LYON
Tel: (7) 827.29.82

Permanences les lundis et vendredis de 14 h à 19 h.

A cette adresse, vous pouvez également apporter vos vieux papiers (journaux principalement).

Ce journal est réalisé par une équipe de bénévoles. Cette équipe ne demande qu'à s'agrandir.

Droit et Nature

CIRCULAIRE DU PREFET DE L'ISERE AUX ELUS LOCAUX A PROPOS DE L'UTILISATION DES PESTICIDES.

Ce texte s'inspire fidèlement d'un texte rédigé par la FRAPNA-Isère. Son esprit et sa forme constituent un exemple à reprendre partout en France.

GRENOBLE LE 20 SEPTEMBRE 1982:

L'utilisation des herbicides, qui contiennent des substances chimiques de plus en plus variées et mal maîtrisées, n'est généralement pas dangereuse sauf accident ou non respect des normes d'utilisation.

cependant, on peut s'interroger sur les effets à long terme de ces produits et, notamment, du fait de leur concentration dans ce qu'il convient d'appeler les chaînes alimentaires.

Dès lors, compte tenu de la méconnaissance, à long terme, des effets des produits phytopharmaceutiques, il semble opportun de préconiser, dans toute la mesure du possible, les dispositions suivantes, à savoir -abandonner l'épandage des désherbants le long des voiries.

-privilégier les fauchages mécaniques ou manuels des surfaces à désherber.

-choisir les dates de fauchage (avant la 15 Mai, après le 15 Juin)

pour respecter le nichage au sol, tel que le pratiquent certaines espèces (Lièvres, passereaux, etc) -limiter les zones à entretenir au strict minimum, environ un mètre le long des voiries,

-désherber chimiquement, uniquement, dans les secteurs où l'on peut intervenir mécaniquement... dépendances de la routes, difficultés topologiques, signalisation, glissières de sécurité, bornes, filots et fossés, ouvrages d'art, murs de soutènement, sécurité des usagers (visibilité).

COMMUNIQUÉS

Dans ces secteurs:

l'épandage des herbicides le long des voiries sera réalisé avec des produits non résiduels qui respectent la flore naturelle, les plantations d'arbres d'alignement, ainsi que la faune,

-l'arrêté du 25 Février 1975 sera scrupuleusement respecté. Les desherbage le long des fossés, des ruisseaux- des canaux d'irrigation et des étangs, ne pourra être effectué qu'avec des herbicides homologués pour cet usage.

- n'utiliser que des produits homologués et accompagnés d'une fiche technique détaillée, dont les indications seront respectées, en ce qui concerne les doses d'utilisation, les conditions, les conditions de stockage, et toutes les précautions à prendre pendant le traitement. A cet égard, le Service de la protection des végétaux, 55 rue Mazenod, 69003 LYON pourra vous fournir toutes précisions utiles. Les manipulateurs devront être formés et éduquer pour l'utilisation de spécialités phytopharmaceutiques. L'augmentation du nombre de ces agents permettrait de diminuer de façon sensible l'utilisation des désherbants en privilégiant le travail manuel.

Dans cet esprit, l'Assemblée Parlementaire du Conseil De l'Europe a adopté, en 1977 la recommandation ci-jointe relative aux herbicides, afin que leur épandage sur le bord des voiries, soit abandonné.

En conclusion, c'est en utilisant des procédés simples d'entretien, que nous écarteront d'éventuels dangers aux effets imprévisibles. Je vous serais reconnaissant des dispositions que vous prendrez dans ce sens, des instructions que vous donnerez aux agents qui accomplissent ce travail dans votre commune et des mesures de sensibilisation de vos administrés, que vous mettrez en oeuvre et je vous en remercie d'avance.

Le Préfet Jean-Pierre PENZA
FRAPNA SECTION ISERE 4 rue H. Berlioz 38000 GRENOBLE. Tél: 42 64 08



Nucléaire

..... MANIFESTATION INTERNATIONALE
A LA HAGUE LES 30 ET 31 JUILLET 83.

Le Nord-Cotentin est la plaque tournante mondiale du nucléaire avec 4 réacteurs de 1300 MW, un centre de stockage de déchets radioactifs faible et moyenne activité, la construction de sous-marins nucléaires, un centre de retraitement des déchets radioactifs (venant de RFA, de Belgique, de Suède, du Japon et bientôt de Finlande) et de fait c'est un centre d'exportation du plutonium à des fins militaires (le premier envoi de plutonium vers le Japon devant se faire courant juin 83)... et maintenant un projet de surgénérateur !

Depuis dix ans, la population locale lutte contre la gangrène nucléaire. En mars 83, 10 à 18% de l'agglomération cherbourgeoise a voté contre la droite, contre le nucléaire et pour une alternative au pouvoir de gauche.

En janvier 83, pour la 4ème fois, des militants antinucléaires occupaient les grues de déchargement pour les déchets radioactifs venant du Japon, retardaient les opérations et braquaient les flux de l'actualité sur le fait "HAGUE". La Hague devenait pour un instant le symbole de la résistance au nucléaire civil et militaire.

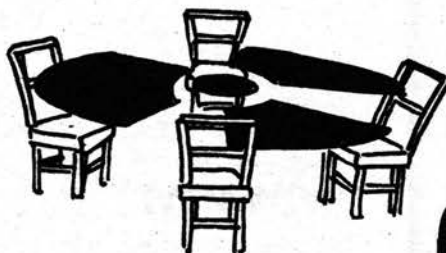
Occupations de lieux symboliques (mairies...) de lieux stratégiques (grues, terminal ferroviaire pour containers radioactifs), blocages de camions, manifestation locale (3000 personnes) dans le cadre de la campagne internationale contre le transport des déchets radioactifs organisée par les gens de La Hague, Greenpeace et les Antinucléaires japonais furent notre réponse au pouvoir politique qui a vendu notre région aux nucléocrates et aux militaires internationaux.

Nous n'admettons pas:

- .L'extension du centre de retraitement de la Hague;
- .Le chargement de Superphénix à Malville et la construction de nouveaux surgénérateurs;
- .Le nucléaire civil;
- .Le nucléaire militaire.

Et nous devons en France, face à la droite qui impose une politique à la gauche, construire une alternative politique qui soit sans nucléaire civil et militaire.

Pour qu'il n'y ait pas d'armes atomiques au Japon, en Allemagne, en France, le comité d'organisation et le C.C.P.A.H organisent une manifestation internationale



NUCLEAIRE

ASSISES NATIONALES ANTINUCLEAIRES PARIS - 11 et 12 JUIN

Il est de bon ton aujourd'hui de tirer un trait sur la lutte antinucléaire. Les centrales ont poussé un peu partout, les forces politiques et syndicales qui critiquaient la politique nucléaire giscardienne soit appliquent cette politique (le P.S.) soit émettent des réserves verbales mais évitent toute mobilisation depuis un an et ne jurent que par les économies d'énergie (CFDT et PSU).

Le mouvement antinucléaire ainsi baillonné et isolé, on pourrait croire que le nucléaire a de beaux jours devant lui. Il n'en est rien ! Mr Boiteux, président d'EDF, a annoncé le 14 avril, au cours d'une conférence de presse, que le programme allait être réduit pour deux raisons que nous soulignons depuis des années: baisse de la consommation d'électricité liée à la crise et trop lourd endettement d'EDF. C'est ce que confirme partiellement le neuvième plan.

Et si on réfléchit bien, la contestation antinucléaire n'est pas étrangère au coût du nucléaire (par son exigence de sécurité) ou à l'exigence d'un concurrent cotés énergies renouvelables et économies d'énergie (AFME). Le mouvement antinucléaire est loin d'être inutile.

La lutte est possible aujourd'hui encore localement. Nationalement, elle a besoin d'un relais: c'est le but des assises antinucléaires: analyser la nouvelle situation, fixer des axes de luttes adaptés, se doter de moyens organisationnels suffisants.

NE RESTEZ PAS SPECTATEUR ! VENEZ AUX ASSISES !

Rappelons que les assises antinucléaires se dérouleront les 11 et 12 juin à l'AGECA, 177 rue de Charonne, à Paris (11ème). Tout renseignement publié dans SILENCE N°16, ou en téléphonant au Comité Malville de Lyon: (7)837.42.77 le soir après 18h ou en appelant au journal (7)827.29.82.

les 30 et 31 juillet 83 avec au programme:

. Samedi après-midi: débats "Construire une société alternative"/"La Hague: ses enjeux politiques économiques, les techniques de production de plutonium militaire.

. Samedi soir: spectacles et concerts.

. Dimanche: simulation de mort nucléaire dans Cherbourg avec mise en scène, groupe de théâtre de rue mettant l'accent sur les différents symboles du nucléaire dans l'agglomération.

. Dimanche soir: bal folk, animation musicale.

A partir du 27 juillet, camping/découverte du Nord-Cotentin, Artisanat, rencontre avec des agriculteurs, des maires antinucléaires de la région.

Contacts pour participer à l'élaboration du programme, envoyer vos suggestions:

CCPAH
BP 156
50000 CHERBOURG
Tel:(33)94.95.45

Autres tel:
(33) 40.05.11 Alain P.
(33) 40.38.67 Alain F.
(33) 43.61.31 Alain G.

Jean-Marc le Bihan

..... PETITIONS EN FAVEUR DES
CHANTEURS DES RUES

Jean-Marc Le Bihan avait pris l'habitude de chanter tous les mardis matins au marché de la Croix Rousse, quand le temps le permettait, pour la plus grande joie des passants et même du maire d'arrondissement qui ne trouvait rien à redire à cela....

Jusqu'au jour où ce dernier reçu un courrier de la mairie centrale qui lui rappela l'arrêté de 77 interdisant les chants et la mendicité dans les rues. Le maire d'arrondissement n'ayant plus qu'à obéir, Jean-Marc Le Bihan ne peut plus chanter sous peine de saisie de son matériel sono et d'ennui divers au commissariat du coin.

Nous vous demandons donc de bien vouloir retourner le texte ci-dessous avec les signatures que vous obtiendrez à Mr Collomb, Maire de Lyon, Hotel de Ville, 69002 LYON

"Nous demandons à Monsieur le Maire de Lyon d'abroger l'arrêté de 1977, interdisant aux chanteurs de rues de nous faire bénéficier de leurs talents.

"Nous estimons que l'article 17 de la CONVENTION DES DROITS DE L'HOMME, dont la France s'enorgueillit d'être signataire, doit être respecté tant par ses gouvernements que par ses magistrats municipaux.

"Nous estimons qu'en cette période de crise économique persistante, l'expression de rue nous apporte la poésie qui nous manque et que la municipalité de Lyon est incapable de nous apporter, le plus bel exemple de politique commerciale étant les manifestations du Mai de Lyon.

"Nous revendiquons donc l'expression libre de tous, car non seulement ils ne troublent pas l'ordre public, mais ils favorisent par leur art, accessible à tous dans la rue, le rapprochement et la communication des citoyens".

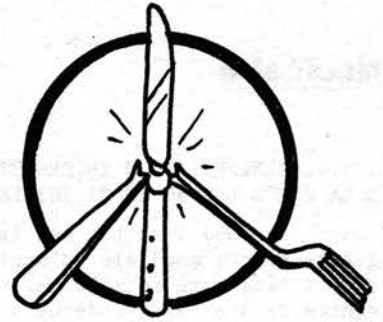
NOM/PRENOM/ADRESSE/SIGNATURE.

Livres

..... EXPOSITION DE BATELLIER.....

L'exposition de Batellier que nous avons fait venir à l'occasion de notre Bal Folk et du Meeting du livre de la Paix est repartie avec son auteur.

Vous pouvez vous procurer les trois livres de Jean-François Batellier à notre adresse les jours de permanence pour la somme de 50F le livre.

ARMEMENT**JEÛNE POUR LA VIE**

Si la course aux armements atomiques n'est pas arrêtée avant le 6 août 1983, jour anniversaire de Hiroshima, 8 personnes ou plus, de diverses nationalités, commenceront un jeûne de durée indéterminée.

Plus de la moitié de la population du globe souffre de l'oppression, de la misère et de la faim, alors que les pays riches dépensent des sommes énormes pour une course aux armements atomiques de plus en plus dangereuse.

Face à cette situation intolérable:

. Des millions de personnes ont manifesté pour le désarmement atomique et la Paix en 82 et 83.

. 90 millions de signatures ont été remises le 9 juin 1982 au Secrétaire Général des Nations Unies, pendant la Deuxième session spéciale des Nations Unies pour le désarmement.

. Le 13 décembre 1982, à l'Assemblée Générale des Nations Unies, à New-York, 122 pays sur 159 ont voté en faveur d'une résolution demandant à toutes les puissances de geler leur arsenal atomique et de suspendre la production de matières fissiles à destination militaire.

. La déclaration finale du sommet des 101 pays non-alignés (New-Delhi, 12 mars 83) a insisté sur la nécessité urgente du gel des essais, de la production, de l'accumulation et du déploiement d'armes atomiques par toutes les puissances nucléaires.

Par le jeûne, nous ajoutons notre voix à la demande urgente que la grande majorité des citoyens et des gouvernements du monde adressent aux cinq grandes puissances atomiques (USA, URSS, France, Grande-Bretagne, Chine) pour qu'elles gèlent leur arsenal nucléaire. Nous répondons à la BOMBE, la plus haute force de violence, par le JEÛNE, que Gandhi appelait la plus haute forme de la non-violence.

Appel aux personnes

Nous avons assisté à l'échec des gouvernements et des négociations internationale sur le désarmement. A présent, il revient aux populations d'élever une voie forte et unie, pour affirmer qu'elles n'accepteront rien moins qu'un arrêt de la course aux armements atomiques, et ceci, tout de suite.

Nous appelons chaque personne, désireuse de préserver la vie, à entreprendre les actions les plus immédiates et les plus fortes dont elle soit capable, par exemple, pétitions, manifestations, participations à des actions de désobéissance civile, jeûne plus ou moins longs et bien d'autres ...

Appel aux institutions:

Nous appelons aussi toutes les églises, les organisations professionnelles, politiques, humanitaires et autres, à prendre clairement position en faveur du gel des armements atomiques et à organiser des actions pour aboutir cette revendication.

Appel aux gouvernements:

Nous appelons les gouvernements à écouter l'appel des peuples du monde, à cesser d'attendre que ce soient les autres qui fassent le premier pas vers l'arrêt de la course à l'armement atomique, à accueillir de façon positive les initiatives des autres nations et à prendre les mesures concrètes et IMMEDIATES qui s'imposent.

Nous considérons comme tout à fait prioritaires les deux mesures suivantes:

- 1- a) le non déploiement par l'OTAN ou les USA des missiles Pershing II et Cruise en Europe et ailleurs.
- b) le refus et l'ajournement de l'accord des états non-nucléaires et de la Grande-Bretagne pour l'installation de ces missiles atomiques sur leur territoire.
- c) le démantèlement des missiles SS20 par l'Union soviétique.

2- L'arrêt par toutes les puissances atomiques des essais atomiques et des essais des systèmes porteurs, et la signature d'un traité d'interdiction générale et complète des essais d'armes atomiques.

Nous considérons d'autres mesures comme significatives:

- les initiatives prises par tous les gouvernements du monde pour exiger des puissances atomiques l'application des résolutions de l'ONU concernant le gel bilatéral et multilatéral des armes atomiques et systèmes porteurs.
- un moratoire portant sur les essais, le développement, la production et le déploiement des armes atomiques et systèmes porteurs décidé par les cinq puissances atomiques.
- l'abandon par la Grande-Bretagne du programme Trident.
- le vote par le congrès des Etats-Unis d'une résolution en faveur du gel atomique et la suppression du budget militaire correspondant.

Les gouvernements doivent prendre ces mesures, ou d'autres, CONCRETES et IMMEDIATES, afin de sortir de l'engrenage de la course aux armements atomiques.

Personne parmi nous ne pourra survivre longtemps face à la menace atomique à moins que les personnes, les institutions, les gouvernements n'agissent rapidement et de manière significative en direction d'un arrêt de la course aux armements atomiques. Dès que ceci adviendra, nous nous en réjouissons et mettrons fin à notre jeûne.

Nous appelons ce jeûne JEÛNE POUR LA VIE, car c'est cela qu'il veut exprimer. Il veut affirmer que l'humanité entière a le droit de vivre, libérée de l'extermination par la faim et de l'angoisse de l'holocauste atomique.

Paris, le 28 avril 1983

Les jeûneurs pour la vie:

Rev. Kohjima (Japan)
Charles Gray (USA)
Dorothy Granada (USA)
André Larivière (Canada)
Didier Mainguy (France)
Jacky Guyon (France)
Solange Fernex (France)
Michel Nodet (France)

..... PLATE-FORME CONTRE LES VENTES D'ARMES.....

Sur plus de 4 milliards d'êtres humains, 800 millions, soit 20%, sont dans un état de pauvreté absolue.

Alors que dans les Pays du Tiers-Monde, tant de problèmes essentiels (faim, agriculture vivrière...) sont à résoudre, les budgets qui y sont consacrés sont minimes par rapport aux dépenses d'armement.

La France contribue largement aux ventes d'armes. Elle est la troisième exportatrice d'armes, la première par tête d'habitant.

Pour se maintenir sur le plan mondial, les économies des pays dominants protègent leurs accès aux ressources (alimentaires, matières premières...) par tous les moyens, y compris les armes.

Les conséquences d'un tel système:

- . Les paysans du Tiers-Monde (80% de la population) fournissent à leurs pays les denrées qui serviront à payer les armes nécessaires au maintien par la force, du système... d'où des atteintes généralisées aux Droits de l'Homme;

- . La "Paix" entre les puissances industrialisées s'accompagne en fait d'une expérimentation permanente des armements dans les pays du Tiers-Monde (plus de 100 guerres depuis 1945).

Si la France exporte des armes conventionnelles de plus en plus sophistiquées (bombardiers, exocets, etc...), elle est aussi une des puissances les plus proliférantes du monde par l'exportation des centrales nucléaires civiles à des pays comme l'Afrique du Sud, Israël, Irak, Inde, Pakistan...

De plus, nous assistons actuellement à une nouvelle course aux armements; une génération d'armes nucléaires à courte portée destinées à servir sur le champ de bataille.

Les risques de guerre nucléaire en Europe et dans le Tiers-Monde sont devenus réels. Le surarmement et son appendice, les ventes d'armes, ne sont que l'ulcère le plus visible d'un mode de développement inacceptable.

IL FAUT AMORCER LA RECONVERSION.
IL EST URGENT DE STOPPER L'ENGRENAGE.

Premiers signataires:
Terres des Hommes/Frères des Hommes/
Mouvement Anti-Apartheid/CODENE/AMR/
Artisans du Monde/Artisans de Paix/
CEDETIM/CCA/ECOROPA/Femmes pour le
Paix/MAN/MDPL/Les Verts-Parti Ecolo
giste/MIR/MOC/MRJC/PSU/Amis de la
Terre/RIFG/SCI...

Pacifisme

..... L'ASSOCIATION DU LIVRE DE LA PAIX VOUS ACCUEILLE A THORENC (ALPES MARITIMES) LORS DE SES STAGES D'ETE

Une villa est mise à notre disposition pendant toute la période d'été (juillet-août-septembre) et cela grâce à la coopération de Marcelle Desobeaux, acquise entièrement à nos idées et poète de surcroît.

Chaque semaine, des stages seront organisés et animés par des permanents qui assureront aussi le gîte et le couvert à tous les stagiaires.

Ces rencontres seront une occasion unique d'approfondir ensemble les problèmes fondamentaux évoqués à travers le livre de la Paix, mais aussi grâce à une réflexion commune avec d'autres associations et cela dans un cadre de détente et de sérénité.

Cette première ébauche de l'Atelier de la Paix nous est indispensable pour la bonne marche d'une association qui est encore jeune mais pleine d'énergie.

Ces journées de la Paix permettront, nous en sommes certains de nouer de solides amitiés et de nous connaître un peu mieux.

Pour tous renseignements:
Stages de l'Atelier de la Paix
Villa "Plein Soleil"
06750 THORENC

..... 4000 PERSONNES POUR LA PAIX..

Il y avait entre 3 et 5000 personnes au meeting-spectacle organisé par le livre de la Paix.

Cette soirée a permis la rencontre entre une soixantaine d'associations de la région et des horizons les plus divers et les ami(e)s du Livre de la Paix.

Il reste à espérer que les personnes présentes dans la salle n'en resteront pas là et qu'elles s'investiront dans le travail effectué par les différentes associations.

**Agriculture Bio**

..... ASSEMBLEE GENERALE DE NATURE ET PROGRES/RHONE LE DIMANCHE 19 JUIN

A l'occasion de son Assemblée Générale, l'association Nature et Progrès du Rhône, vous invite le dimanche 19 juin au domaine de Bois-Franc, Jarnioux, 69640 DENICE (à proximité de Villefranche)

Au programme:

10h30: A.G. des adhérents de Nature et Progrès et une animation pour les non-adhérents.

Repas de midi: présence d'un marché à compléter par vos propres spécialités.

14h-15h30: Montage diapo sur le pain et débat/ou/ Agriculture biologique et Tiers-Monde: exposé débat animé par le CRIAD

16h-17h30: La commercialisation des produits biologiques entre les agriculteurs et les consommateurs/ou/Présentation d'une exploitation viticole du Beaujolais en biodynamie (diapos commentés par le vigneron.

17h30: Bal Folk de clôture. vous pourrez également trouver un stand librairie Nature et Progrès (Agriculture/alimentation/...) ainsi que des stands de plusieurs associations.

Participation aux frais: 15F par personne/enfants gratuits.

Contact:
Antoine Bosse-Platière
Les Bruyères
GLEIZE
69400 VILLEFRANCHE
Tel: (74)68.75.13

NE LAISSONS PAS LA FRANCE JOUER AVEC LES ARMES NUCLEAIRES

1983, une année cruciale dans la course aux armements: si les négociations de Genève n'aboutissent pas, une nouvelle génération d'armes nucléaires doit s'implanter chez nos voisins. La France poursuit la modernisation de son arsenal nucléaire: mise au point de la bombe à neutrons, de la fusée mobile SX, du missile Hadès et du septième sous-marin nucléaire. Malgré la crise économique, des sommes considérables sont ainsi englouties avec nos impôts.

Toutes ces armes créent un nouveau danger de guerre nucléaire, alors que depuis vingt ans, au nom de la dissuasion on a fait croire aux citoyens que ces armes ne devaient jamais servir. La perception de ce danger nouveau a suscité à travers l'Europe de puissants mouvements de résistance à cette nouvelle phase de la course aux armements.

Il est temps que les français rejoignent plus nombreux ce grand courant européen indépendant. C'est pourquoi nous invitons le plus grand nombre à se rassembler sur le plateau du Larzac les 6 et 7 août 83.

Ce rassemblement doit montrer à l'opinion française et européenne qu'il existe aussi dans notre pays un large mouvement d'hommes et de femmes décidées à lutter à l'écart de tout mouvement aligné sur l'un des deux grands, pour la paix et la libération des peuples que la logique des blocs militaires maintient en servitude en Europe et dans le monde. Ce rassemblement sera aussi l'occasion de débattre de ce que pourrait signifier, dans le contexte actuel, la proposition de gel nucléaire comme étape vers un réel désarmement.

Un programme artistique de grande qualité auquel participeront des artistes de notoriété internationale sera proposé au public.

Cette invitation est lancée par les mouvements suivants: PSU, Artisans de Paix, CODENE, Paysans du Larzac, Amis du Livre de la Paix, MDPL, MAN, Pax Christi....

Sur Lyon, un comité de préparation se réunit tous les 15 jours au local du PSU, 6 rue Pizay, 69002 LYON. Les contacts peuvent être pris en téléphonant au (7)827.10.00 ou (7)828.51.03

PLAINTES CONTRE LE FICHIER DE LA SECURITE SOCIALE

Monsieur le Sénateur Thyraud
Président de la Commission Nationale
de l'Informatique et des Libertés
21, rue Saint Guillaume 75007 Paris



..... PLAINTA A LA C.N.I.L.

Un fichier informatisé de 28,5 millions de Français est actuellement mis en place en vue des élections à la Sécurité sociale. Il sera obtenu par l'interconnexion des fichiers détenus par les caisses d'assurances maladies, les mutuelles... Ce travail n'est même pas effectué par la Sécurité Sociale mais par des prestataires extérieurs (IBM, Cap Sogeti) non liés par les règles du service public.

Ce fichier est extrêmement dangereux pour les libertés. Il viole la loi informatique et libertés. Il bafoue la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). En effet, un tel fichier aurait dû avoir l'aval de la CNIL et faire l'objet d'un acte réglementaire. Or, à preuve du contraire, rien de tel. Le fichier de 28,5 millions de noms et adresses est en train de se faire sans consultation de la CNIL, sans qu'aucune garantie soit prise, sans qu'aucun contrôle puisse s'effectuer.

Pourtant le danger pour les libertés individuelles des fichiers nominatifs informatisés a été maintes fois souligné. Il a justifié l'abandon du projet de fichier centralisé des cartes nationales d'identité.

Le scandale de ce fichier de la quasi totalité de la population adulte doit cesser. Le groupe Nantais du Centre d'Information et d'Initiative sur l'Informatisation (CIII) a donc décidé de porter plainte devant la CNIL. Elle ne peut tolérer que la CNIL soit bafouée et que la plus importante des garanties données aux citoyens contre les méfaits des fichiers nominatifs informatisés tombe. C'est la crédibilité de la CNIL et donc de la loi qui sont ici en jeu. Si la CNIL ne fait rien, alors demain, tous les débordements seront possibles, il n'y aura plus de protection légale (même si elle est aujourd'hui limitée) des individus contre l'inquisition des "ficheurs". La CNIL se doit, la CNIL nous doit d'intervenir avec vigueur et fermeté.

CIII- Lyon
c/o CEP BP 5006 St-Jean
69245 LYON Cedex 5

Monsieur le président,

Des informations de presse (Le Monde - 4 mai 83) révèlent la mise en place d'un fichier nominatif de 28,5 millions d'enregistrement en vue des élections à la Sécurité Sociale.

Ce fichier est réalisé à partir des fichiers détenus par les caisses et les mutuelles et par interconnexion. Selon toute vraisemblance, il utilise le numéro national d'identité.

Sauf informations que vous voudrez bien nous transmettre, ce fichier se met en place sans que la CNIL ait été consultée ni que le traitement ait fait l'objet des procédures précisées à l'article 15 de la loi du 7 janvier 78.

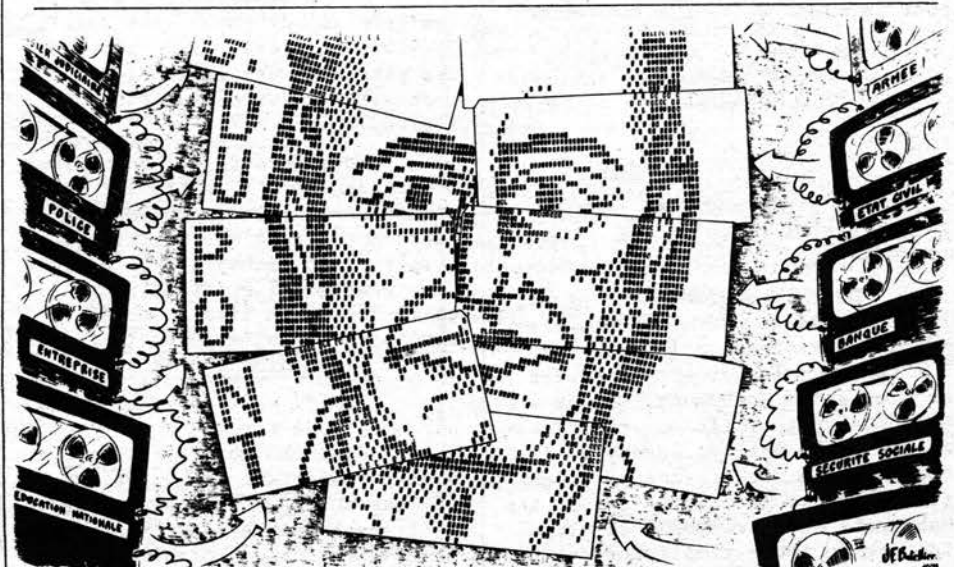
Il s'agit donc d'un viol manifeste de cette loi et de la négation de l'autorité de votre commission. Ce sont donc les garanties données aux citoyens qui sont ici en cause. Si la CNIL ne réagit pas, avec vigueur et fermeté, c'est la porte ouverte à tous les débordements possibles.

C'est pourquoi, en tant qu'assuré social figurant dans le fichier, je dépose une plainte devant votre haute autorité (art. 21) contre le scandale de ce fichier qui n'a que trop duré.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de notre haute considération.

Nom	/	Prénom	/	Adresse	/signature
/	/	/	/	/	/
/	/	/	/	/	/
/	/	/	/	/	/

(à recopier ou à photocopier)



Tiers-Monde

..... CONFERENCE : QUELLE COOPERATION MEDICALE AVEC LE TIERS-MONDE ?

Le professeur Alexandre MINKOWSKI, professeur de médecine néonatale à Paris donnera une conférence sur ce sujet le:

Jeudi 23 juin à 17h15
à la salle des conférences de l'institut Pasteur de Lyon, 77 rue Pasteur, Lyon 7ème.

et le jeudi 23 juin-20h30
au Centre Culturel de Villeurbanne, 234 cours Emile Zola à Villeurbanne.

Quels sont les intérêts d'une coopération médicale avec le Tiers-Monde ? Quelles sont les bases actuelles de cette coopération ? Présentation d'expériences de fonction avec les pratiques médicales sociales locales et la médecine occidentales et vice-versa. Santé et développement.

..... BROCHURE TIERS-MONDE ET TOURISME PAR LE CEVIED ET LA KORA

Le CEVIED, qui avait réalisé le dossier du n°13 de Silence sur le même sujet, vient d'éditer en collaboration avec la Kora, une brochure sur "TIERS-MONDE ET TOURISME" avec la présentation d'une autre idée du tourisme, le problème de l'insertion, le compte-rendu d'un stage sur "pourquoi voyager dans le Tiers-Monde, préparation d'un voyage, voyage et retour", des expériences de voyages au Brésil, en Inde, en Algérie. L'exemple d'un nouveau tourisme possible dans les pays comme le Sénégal, la finalité des voyages précédent une bibliographie et une liste des organismes qui travaillent sur ce sujet.

Cette brochure est vendue pour la somme de 10 F à commander à:

La KORA
Ferme de Balmette
38510 MORESTEL

..... LE TIERS-MONDE ET NOUS EN FETE A ALBENS (SAVOIE) LES 11 ET 12 JUIN

Dans la région Rhône-Alpes, il existe de nombreux groupes Tiers-Monde appartenant à l'Union des Comités pour le Développement des Peuples et au Mouvement. Depuis quelques années, ils ont pris l'habitude de travailler ensemble. Au cours de leurs réflexions, ils ont (re)découvert la faculté qu'ont les habitants du Tiers-Monde de vivre la fête en toute simplicité malgré leurs problèmes parfois dramatiques.

STAGES A LA KORA

Différents stages se tiendront cet été à la KORA, Centre pour la Rencontre et le Développement, ferme de Balmette, 38510 MORESTEL Tel:(74) 80.27.46

JEUNES DANS LE MONDE - 17 AU 23 JUILLET

Ce stage s'adresse aux jeunes de 16 à 20 ans. Il pose les problèmes suivants:

. Unis ou divisés ? L'Inde, le Pérou, la Haute-Volta Des peuples, des continents sont déchirés et l'extrême pauvreté cotoie la richesse.

. Economie ou gaspillage? Ton café du matin vient du Brésil ou de Côte d'Ivoire, ta moto est japonaise, ta chemisette importée de Taïwan... Tout est sur le marché international ! Mais les productions alimentaires sont détruites volontairement, des ouvriers, des femmes et des enfants reçoivent un salaire dérisoire. Les forêts tropicales sont exploitées à outrance, les pollutions des océans se multiplient...Quelle économie !

. Une terre, des peuples, des cultures ? Tu as des copains qui ont leurs racines (ou toi-même) au Maghreb, en Asie du Sud, en Afrique, au Portugal, en Turquie... Vivre nos différences, échanger nos expériences... ou entrer dans un modèle unique ? ou se replier sur notre hexagone ?

Le stage se fait autour d'une équipe de 18 jeunes pour 4 intervenants qui suivent le stage. Ce stage se fait sous forme de jeux économiques, de films, de montages... et de vacances. 2 ateliers sont proposés: initiation à la photographie, initiation à l'expression... Les frais d'inscription à ce stage sont de 490 F.

1er stage: Arrhes de 100 F par personnes, chèque à l'ordre de l'UCODEP à retourner avec vos coordonnées à:

Marie-France GUIGNARD c/o UCODEP
15 avenue Trudaine 75009 PARIS

Immigration

..... LES IMMIGRES DANS LES BANLIEUX LYONNAISES

A la demande de certains élus écolos de la région, l'association Courant Alternatif, organise le:

LUNDI 20 JUIN à 20H30
4 rue BODIN
69001 LYON

une rencontre entre les élus les lecteurs de Silence et des associations s'occupant des problèmes des immigrés (CIMADE,...). Il sera discuté entre autre du problème des banlieux lyonnaise, des phénomènes de racisme qui s'y produisent, du problème de la répression, du chômage des immigrés et de l'expérience en cour aux Minguettes où la municipalité à financer le lancement d'une SCOP chargée de la réhabilitation de la ZUP avec emploi prioritaire pour les jeunes du quartier.

A l'exemple de ces peuples, ces groupes ont choisi eux aussi, de vivre une fête, en se souvenant des richesses des rassemblements populaires d'autrefois, dans nos régions.

Pour permettre à un maximum de personnes de se retrouver et de s'informer sur les problèmes du Tiers-Monde avec des moyens très simples sans cacher les situations très graves qui existent souvent, cette fête aura lieu à ALBENS en Savoie, à la salle polyvalente les samedi 11 et dimanche 12 juin

Samedi soir, soirée animée par un groupe turc.

Dimanche matin, rallye pédestre comportant des questions simples sur la région albanaise et le Tiers-Monde. A midi: repas. Après-midi: stands d'animation et d'information. Chansons...

FORMATION AU DEVELOPPEMENT - 20 AU 28 AOUT

Ce stage s'adresse à tous les militants de groupes tiers-mondistes qui souhaitent avoir une formation et une réflexion sur un autre développement avec le tiers-monde, le mal-développement dans nos pays et qui veulent approfondir les moyens de communication.

Une réflexion:

La crise économique n'est pas un accident de parcours, elle est durable ! Le mal-développement concerne nos pays comme le Tiers-Monde. Nous cherchons des pistes nouvelles pour construire un autre développement. Des économistes, des responsables du Tiers-Monde dénomme un projet possible: DEVELOPPEMENT AUTOCENTRE (self-reliance en anglais). Cette réflexion est déjà entamé dans nos mouvements. Elle rejoint les propositions de la campagne "Vaincre la faim et Mieux se nourrir". Nous vous proposons de la poursuivre au cours de cette session (des documents et une bibliographie seront envoyés aux participants). Différents thèmes seront abordés: il faudra préciser vos choix à l'inscription. Nous approfondirons donc sous un angle nouveau des faits qui concernent aussi bien les peuples du Tiers-Monde que nos pays occidentaux.

3 ateliers pour un projet commun: 3 ateliers devront permettre la réalisation d'une EXPOSITION sur le développement autocentré, illustré par les thèmes retenus. Cette EXPOSITION intégrera plusieurs moyens d'expressions: panneaux, affiches, tracts, montages audiovisuels, séquences vidéos...

Le coût du stage (hébergement + formation) est de 1120F (140F x 8 jours), un tarif famille est possible sur demande à la Kora. Des bourses peuvent être attribuées pour ceux qui ne pourraient pas fournir cette somme. Le nombre de participants est limité à 24.

2ème stage: Arrhes de 250 F par personne, chèque à l'ordre de l'UCODEP à retourner avec vos coordonnées à:

UCODEP Rhône-Alpes
38910 CORBELIN

Pour ces deux stages s'inscrire avant le 15 juin pour le premier, avant le 15 juillet pour le second .

Pollution

.....POUR LA SUPPRESSION DU PLOMB
DANS L'AIR.....

Les Amis de la Terre demandent à Huguette Bouchardeau, secrétaire d'Etat à l'environnement, de mettre en place un plan d'action pour la suppression du plomb dans l'essence. Selon des études scientifiques récentes, des quantités même peu importantes de plomb dans l'air (dont les voitures sont les principales responsables) peuvent avoir des répercussions néfastes sur le système nerveux central, en particulier chez les enfants et les femmes enceintes.

C'est pourquoi le Bureau Européen des Unions de Consommateurs (BEUC) et le Bureau Européen de l'Environnement (BEE), dont les Amis de la Terre font partie, viennent de lancer une campagne commune en vue de supprimer cet additif potentiellement dangereux dans les carbu-

rants. Après l'Australie en 81, l'Angleterre vient d'adopter un plan selon lequel toutes les nouvelles voitures mises en circulation devront fonctionner avec de l'essence sans plomb d'ici à la fin des années 80. Ce délai permettra à l'industrie automobile d'adapter les moteurs afin que la suppression du plomb n'entraîne pas une consommation supplémentaire d'essence.

A l'occasion de cette campagne européenne, les Amis de la Terre ont demandé une entrevue à Huguette Bouchardeau sur cette question. En liaison notamment avec l'Union Fédérale des Consommateurs, ils prendront toutes les initiatives nécessaires pour que la France ne reste pas plus longtemps avec du plomb dans l'essence - et dans l'air.

Amis de la Terre
72 rue du Château d'Eau
75010 PARIS
Tel:(1)770.02.32 Après-midi.
(source APRE)

Autrement

..... INVITATION AUX "RENCONTRES ET REFLEXIONS ANTI-AUTORITAIRES"...

Si vous participez ou entendez participer à des luttes sociales, si les étiquettes, l'avant-gardisme et le dogmatisme ne vous satisfont pas, nous vous invitons à participer aux journées de réflexion et de confrontation anti-autoritaire qui auront lieu les 24, 25 et 26 juin 83 à Paris, dans les locaux de l'AGECA, 177 rue de Charonne, 75011 PARIS.

Ces rencontres se dérouleront selon le programme suivant:

Vendredi 24 juin à 20h:

Accueil, prise de contacts et présentation des débats sur la crise des idéologies et du politique dans la société actuelle: comment mai 68 n'a pu déboucher que sur Mai 81; les desseins de la gauche et de la droite institutionnelles face à la crise.

Samedi 25 juin-9h-18h.

Réunions par groupes de travail sur les thèmes suivants: Travail en entreprise; expériences et luttes alternatives; résistance anti-étatiques et anti-capitalistes; économie idéologie et politique.

Samedi 25 juin-20h:

Débat sur les luttes et expériences alternatives: réflexion critique sur les expériences depuis 68, évolution des pratiques et des mentalités; perspectives concrètes de développement, coordination... Débat sur résistance anti-étatiques et anti-capitalistes; résistances individuelles ou collectives; perspectives pour les résistances légalisées.

Dimanche 26 juin-9h:

Débat sur l'économie: fonctionnement du système oppresseur; étude des moyens pratiques pour saborder le système. Débat sur le travail en entreprise: structuration du travail, crise du travail, luttes autour du travail.

Dimanche 26 juin-14h:

Débat-conclusion: quelles autres perspectives peuvent envisager les anti-autoritaires à l'extérieur et à l'intérieur du mouvement social.

Renseignements:

COJRA
28 rue Piat 75020 PARIS

Pollution

..... DIOXINE: 3 DE PERDUS, 41 DE RETROUVES

Qui se souvient des slogans de la candidate Huguette Bouchardeau en 81: "Et si l'on votait pour des idées". Quels idées ?

Depuis sa nomination comme Ministre de l'Environnement, Mme Huguette Bouchardeau se comporte exactement comme ses collègues et malgré ses belles déclarations lors de sa nomination, il devient bien dur "d'écouter la différence".

Sans parler de son refus de se joindre à la fête de Chooz contre le nucléaire "par solidarité gouvernementale"; tout le monde aura entendu sur les ondes radios, notre ministre déclarer qu'il n'y avait qu'une chose de sure dans l'affaire de la dioxine, c'est que les fûts ne se trouvaient pas en France...

Faut-il en conclure que tous les politiciens sont les mêmes ?

Il serait intéressant maintenant que Mme Huguette Bouchardeau réponde aux questions concernant la dioxine que posent les Verts de la Coordination Ecologique et Alternative du Sud-Est (Tel:(93)60.51.93).

Chaque année, 3 fûts de dioxine de Seveso sont dispersés dans l'air de la Provence (et probable-

ment dans d'autres régions) par les fumées qui se dégagent des usines d'incinération des ordures ménagères.

Ces usines étant mal conçues, par des réactions de combustion de nos ordures ménagères, on a en effet mesurés des gaz contenant des traces de dioxine, notamment à l'usine d'Issy-les-Moulineaux dans la région parisienne.

Ces calculs montrent que chaque année c'est ainsi près de 250 grammes de dioxines qui sont rejetés dans l'atmosphère sur l'ensemble du territoire français et 30 kilogrammes qui sont enfouis dans les décharges.

Or les 41 fûts de Seveso ne contiennent que 300 grammes de dioxines.

Si l'on compare le taux de toxicité aigüe et en tenant compte de la persistance du produit dans l'environnement, des cas d'intoxication mortelle sont envisageables.

La quantité rejeté ainsi chaque année est l'équivalent mortel de dioxine pour 50 millions d'habitants... Il est évident que les phénomènes de dispersion et les conditions de dégradation étant fluctuants et que, par ailleurs, les produits ayant une toxicité à long terme reconnue, les effets immédiats sont difficilement décelables dans le cadre de toutes les pollutions et nuisances que subit l'homme.

C'est pourquoi, il est demandé à Mme Huguette Bouchardeau:

. d'arrêter la mise en oeuvre de toute nouvelle unité d'ordures ménagères ayant prévu un traitement d'incinération;

. de faire cesser provisoirement l'incinération lorsque la température n'atteint pas 1200°C garantie de la non-formation de dioxine;

.de mettre en oeuvre parallèlement une étude afin de déterminer les conditions de formations de dioxine lors de l'incinération des déchets et ses différentes sources de production (notamment les PCB, les résidus du débroussaillage pronés par l'ONF et l'Agriculture, certains polymères aromatiques de la chimie des plastiques) et d'étendre cette investigation aux incinérateurs industriels;

. d'obliger le tri sélectif permettant la récupération des matériaux avant toute incinération.



Politique

..... CONGRES ECOLOGISTE DES VERTS A BESANCON

Ce congrès a réuni environ 150 personnes représentant toutes les régions de France à l'exception de l'Alsace et représentative également des trois "tendances" du mouvement d'écologie politique: Amis de la Terre, Parti Ecologiste, Confédération Ecologiste.

Ce congrès à l'initiative de la confédération à été l'occasion de mise en place de statuts intermédiaires entre ceux du parti et de la confédération qui s'est dissoute à cette occasion. Le principe de l'adhésion individuelle cher au Parti Ecologiste a été adopté, tout comme la régionalisation, cher à la confédération. Les débats ont pour une fois été très courtois: est-ce dû à l'absence des principaux dirigeants des A.T (Brice Lalonde) et du Parti Ecologiste (l'ensemble du bureau national étant absent)?

Un projet de manifeste a été adopté à titre provisoire en vue d'une prochaine réunion nationale à la Toussaint. La balle est dans le camps des Etats-Majors du Parti et de Brice Lalonde.

Le bureau provisoire est composé de 10 personnes:

.Catherine Bonnel: Porte-parole, Ile-de-France, démissionnaire du Parti Ecolo.

.Yves Cochet: porte-parole, Bretagne, originaire de la Confédération.

.Dominique Voynet: porte-parole, Franche-Comté, originaire de la Confédération.

.Jacques Doucet: porte-parole, Languedoc-Roussillon, originaire de la Confédération.

.Jean-Pierre Mortreux, secrétaire, démissionnaire du Parti Ecolo, Ile-de-France.

.Jean-Luc Vidal, Trésorier.

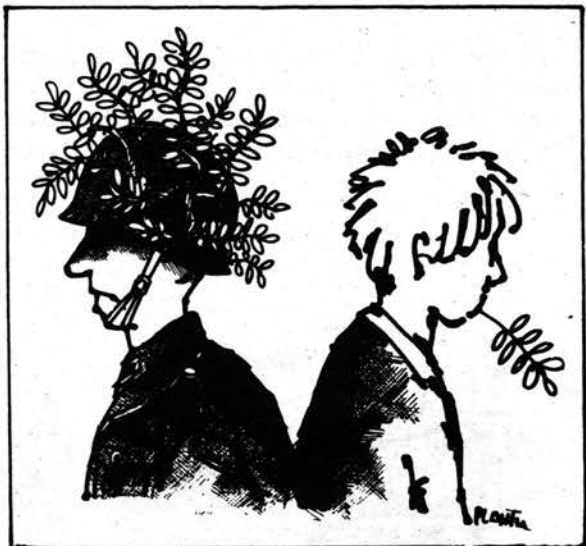
.Bruno Boissière, Relations Européenne, démissionnaire du Parti Ecolo.

.Guy Marimot, Animations, campagnes, Provence Côte-d'Azur, originaire des Amis de la Terre.

.Catherine Costa, Publication, communication, Paris, membre du secrétariat national des Amis de la Terre.

. Le dixième poste concernant Documentations/Fonctionnement des Commissions est partagé entre Marie-Paule LABEY (Confédé + ex-parti - Normandie) et DEGAND François (Confédé +Ex-Parti - Languedoc-Roussillon).





OBJECTION DE CONSCIENCE

"CELUI QUI NE SAIT PAS EST UN IMBECILE
MAIS CELUI QUI SAIT ET QUI NE DIT RIEN EST UN CRIMINEL"
Berthold BRECHT

Le gouvernement a fait voter une nouvelle loi de programmation militaire. Ceci est la suite logique du "changement" amorcé après le 10 mai 81: renforcement de la force de dissuasion nucléaire, renforcement du rôle de l'armée, de la gendarmerie et des escadrons d'intervention extérieur, et enfin renforcement du service national.

Un chapitre a fait coulé beaucoup d'encre: c'est celui concernant les objecteurs. Pourtant leur nombre est dérisoire (environ 1000 par an). Mais il faut croire qu'il pose un grand problème à l'état, l'armée et à nos démocrates parlementaires puisque près du 5ème du projet Hernu lui est consacré. Cela aurait pû être trop d'honneur mais on s'aperçoit très vite que, de la gauche à la droite, tous essaient de normaliser, contrôler cette contestation qu'est l'objection. Car en fait, pour définir l'objection, le mot approprié est REFUS. L'objection est avant tout un acte de refus, de désobéissance. Un acte de désobéissance conditionné par l'appel sous les drapeaux. En effet, c'est le fait même de la conscription obligatoire qui explique l'objection.

Des réfractaires à l'armée et au conditionnement militaristes ont toujours existés. Et ce n'est pas trop s'avancer que de dire qu'il y en aura encore et toujours. Et c'est là que réside le fondement de l'objection. Face au broyage étatique et militariste, l'individu peut tout de même refuser d'obtempérer. A ce moment là, objecter est gênant. Gênant car refuser de marcher au pas peut être contagieux; gênant car s'opposer peut être dangereux. Gênant car c'est la preuve qu'une résistance individuelle et collective peut se mener.

Tout ceci explique toute l'énergie mise par l'état et l'armée à poursuivre les réfractaires, et toute l'énergie mise pour contrôler cet acte contestataire qu'est l'objection.

Si la définition de l'objection peut se résumer au mot refus, son histoire se résume par un autre mot: LUTTE. Lutte pour conquérir un droit, lutte pour éviter toutes les embuscades militaristes, lutte contre la répression, lutte d'individus face à l'absurdité militariste.

LA LUTTE POUR LE DROIT A L'OBJECTION

Lors de la guerre d'Algérie, le soutien s'organise tant bien que mal vis à vis des appelés qui refusent de partir sous les drapeaux, de prendre le train ou le bateau qui les mènerait vers de nouvelles aventures et vers le sable chaud. Le mouvement clandestin "Jeune Résistance" appelle à l'insoumission. 121 personnalités signent un manifeste: "Pour le droit à l'insoumission" qui fait beaucoup de bruit à l'époque.

Ce soutien est organisé par les anticolonialistes, des pacifistes, des humanistes et des anarchistes. Il connaît une forte popularisation lors de la diffusion clandestine du livre de Henry HALLEG responsable du quotidien communiste "L'Algérie Démocratique". Ce dernier, arrêté à Alger, y décrit son arrestation, les tortures que lui infligent les parachutistes dont l'imagination est remarquable en certains domaines, ses conditions de vie dans la prison.

La gendarmerie et la police sont débordés: plus de 4000 insoumis et déserteurs à rechercher.

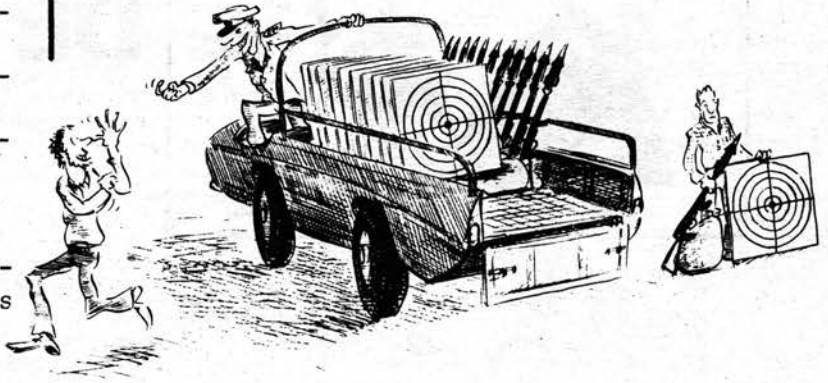
À l'époque 400 personnes se considérant objecteurs sont emprisonnées. La plupart insèrent leur refus dans des limites strictement morales ou de morale très stricte. Ce sont en grande majorité des témoins de Jéhovah. Ils voient leur acte de toute portée et de toute signification politiques. Chaque "objecteur" est condamné à plusieurs reprises pour "refus d'obéissance" par les tribunaux militaires qui ont toujours réalisé l'heureux mariage de la persévérance et de la stupidité, illustrant à merveille la continuité dans la contiguïté. Les objecteurs subissent des peines de prisons allant de 5 ans jusqu'à 10 ans, ce qui fait encore rire les juges de l'époque.

C'est dans ce contexte désopilant que s'organise à partir de 1957, la lutte pour l'obtention d'un statut autour du Comité de Soutien aux Objecteurs, du journal Liberté de Louis Lecoin et de certaines personnalités (Camus, Breton, Giono...).

Pendant toute la guerre d'Algérie, le gouvernement refuse toute concession, si ce n'est la libération à partir de 58 de ceux qui ont subi plus de 5 ans d'emprisonnement. Voilà la preuve formelle que le pouvoir cache sous une carapace d'acier, un cœur qui bat au rythme des électrochocs.

Une fois la paix signée (cela arrive entre deux déclarations de guerre), le gouvernement accepte une discussion sur l'objection.

Le 1er juin 1962, Louis Lecoin, militant anarchiste et pacifiste, entame à 74 ans une grève de la faim illimitée. Ceci aura l'effet d'un catalyseur pour la lutte.



OBJECTION...S?

Comme partout, les objecteurs sont loin d'être uni et avec la même pensée.

Evidemment, en général, il y a accord sur le fond de la démarche: l'antimilitarisme. Mais il y a ensuite de très grosses différences de priorité.

D'abord il ne faut pas se leurrer, une grande partie des objecteurs sont cantonnés dans leur "truc" individuel.

Les autres, ceux dont on entend parler, se divisent en deux catégories (carricaturalement):

. L'une ayant comme priorité une alternative à la défense armée et une crédibilité (construire pour remplacer) et donc réclame le droit au service national à une formation de défense non-violente.

. L'autre vise directement l'abolition de la conscription et de l'armée et cela, avant tout, par des actes de refus et de non-participation notamment au service civil considérée comme une caution du service national armé et ne le gênant absolument pas.

Après 22 jours, le gouvernement accepte le principe d'un statut sous la pression de l'opinion publique encore sous le choc de la guerre.

FACE A L'EMBRIGADEMENT

LA LOI DE 1963 ET LES LUTTES

Le projet de loi déposé par Louis Lecoin et Albert Camus, soutenu par le Comité de soutien aux Objecteurs, est avant tout un compromis face à la prison ou à l'exil qui constituent jusqu'alors la seule alternative à l'armée. Si le gouvernement accepte le principe de l'objection de conscience, il adopte en contrepartie une loi très restrictive, où tout est fait pour limiter le nombre des objecteurs et pour séparer l'acte de son contenu politique.

En juillet 1963, la loi vient en discussion à l'assemblée nationale. On assiste alors à des débats parlementaires particulièrement lugubres et insalubres, animés par Michel Debré, alors ministre des armées, soutenu par les forces de droite (U.N.R.). Une ambiance puante, pire encore que celle d'un commissariat.

De telles effluves se dégagent de l'Assemblée à cette époque que certains parisiens naïfs pensent que ce sont les égoûts qui refoulent. Dans la salle se produisent d'étranges phénomènes, ce qui d'habitude ne se passe qu'à Lourdes. Ainsi de l'entonnoir de ce zèbre de Debré, on voit sortir

une masse visqueuse. Les grimaces de son visage, qui pour une fois ne sont pas naturelles, attestent que l'accouchement est difficile. Il met au monde une chose bizarre qui ressemble de loin à un projet de loi répressif et de près à une répression légalisée. On cherche en vain le père. Les honorables parlementaires décident de l'adopter.

Le nouveau-né est si affreux que nous osons à peine vous le décrire. Il possède essentiellement dix organes dont voici ceux qui sont les plus frappants et qui nous ont le plus frappés.

- Seules sont acceptées les motivations religieuses ou philosophiques.

- Le délai pour faire sa demande est très court : 15 jours de 1963 à 1971, 1 mois depuis.

AUJOURD'HUI COMME HIER OBJECTION COLLECTIVE A L'ARMEE

Une nouvelle loi a été votée. La gauche au pouvoir essaie de "normaliser" l'objection, essayant de dénaturer son fondement même.

C'est le Ministre des Armées qui régira les objecteurs !

Parce qu'il est toujours aussi important d'objecter à la militarisation que le gouvernement actuel renforce, parce que les acquis de la lutte des objecteurs ne doivent pas être remis en cause mais amplifiés, pour affirmer le caractère politique de l'objection, le mouvement Objection Collective appelle à un

RENOI COLLECTIF DE DEMANDES.

Ce renvoi concerne tous ceux qui ont eu leur statut refusé ou qui ont été placé en appel, et bien sûr tous les nouveaux objecteurs. Nous avons 6 mois pour effectuer une nouvelle demande. Il s'agit à ce moment là de montrer notre détermination et notre volonté de lutte quotidienne. Le pouvoir, pour mieux contrôler essaie de diviser. Notre riposte ne peut qu'être simple et collective.

Ce renvoi, le premier dans le cadre de la nouvelle loi se fera à une date et un lieu préciser ultérieurement.

Pour tout renseignement, contacter le groupe Objection Collective.



LEU ES-TU PERSPICACE ? PARMI CES CINQ MILITAIRES PROFESSIONNELS, UN SEUL EST UN AGREGÉ DE PHILOSOPHE QUI ATTEND LA UN POSTE DE PROFESSEUR D'UNIVERSITÉ. SAURAS-TU TROUVER LEQUEL, AMI LECTEUR ?

- La divulgation de la loi est interdite (article L. 50).

- Une commission Juridictionnelle nommée par le gouvernement est chargée de juger la sincérité des convictions exprimées dans la demande.

- Le temps de service est le double de celui du service national, ce qui prouve d'après la règle : à deux poids deux mesures, qu'un objecteur pèse deux fois plus qu'un soldat.

- Les objecteurs dépendent de la juridiction militaire (depuis 1971 ils dépendent des tribunaux civils) et de la discipline militaire (peines disciplinaires, permissions et tout le tralala).

Néanmoins, malgré toutes ces restrictions, une partie des réfractaires à l'armée va pouvoir utiliser cette loi pour refuser l'embrigadement, combattre l'armée et dénoncer la militarisation.

Une riposte collective des objecteurs s'organisent. Des mouvements appellent à s'insoumettre aux affectations : Des Comités de Lutte des Objecteurs, en passant par des démarches de demandes collectives. Les autorités n'arrivent pas

à enrayer la mauvaise graine. A chaque tentative de reprise en main du pouvoir, les objecteurs refusent d'obéir. C'est scandaleux. Les militaires sont scandalisés. Les autorités gouvernementales sont schandalisées. Les antimilitaristes sont scandalisés... par la répression.

SOUS TON HABIT CIVIL, TU RESTES UN MILITAIRE

Pour nier le caractère politique de l'objection, le Pouvoir a trouvé le remède. Comme les autres, les objecteurs sont des affectés de défense. Mais, qu'est-ce que l'affectation de défense ? En clair, et pour être rapide, cela veut dire, que homme, femme, bref tout ce qui vit et peut penser, peut d'un jour à l'autre, se retrouver militaire, avoir le droit de fermer sa gueule et de marcher au pas.

Ce contrôle absolu de l'armée sur la Société civile est concrétisé légalement pour le Chef d'Oeuvre de De Gaulle, qu'il faut connaître aussi bien que la 9ème Symphonie de Beethoven et que l'Internationale : les ordonnances de 59.

En cas de crise grave, le gouvernement peut déclarer du jour au lendemain : "ouvrier, sous ton bleu de travail, tu restes un soldat".

C'est ainsi que le pouvoir peut considérer comme "affecté de défense",

possible des tribunaux militaires, n'importe quel ouvrier qui fera grève si cette ordonnance est appliquée (ça ressemble beaucoup à l'état de siège tout cela).

Un soldat doit obéir à son capitaine, un ouvrier doit obéir à son patron, un affecté de défense doit obéir aux deux.

Bref, on vous le dit et on vous le répète : "Gare à Vous, l'Armée est partout".

UN CERTAIN CHANGEMENT

Un certain Mitterrand, un certain Henu, nous voilà vite prévenu en ce qui concerne "l'obligation d'aller vers le socialisme". Nous passerons très vite sur leur rôle pendant la guerre d'Algérie, ce ne sont pas des individus qu'on combat mais une politique très claire.

On croyait que le patriotisme était l'apanage de la droite. Il n'en est rien. La gauche actuelle sait nous montrer aujourd'hui qu'elle peut être aussi con que la droite. Certains pourront ajouter que c'est pire. Qu'elle est encore plus dangereuse. Ce n'est pas seulement défendre la "patrie", mais maintenant nous avons droit à la défense du "socialisme". Nous resterons volontiers sur ce concept de défense nationale car c'est celui-ci qui permet de cautionner l'armée.

On ne nous dira jamais que l'armée est le dernier rempart du pouvoir. On ne nous dira jamais qu'elle permet de défendre les intérêts du capitalisme dans le Tiers-Monde. On ne nous dira jamais qu'elle permet les guerres. Non, on nous dira que l'armée nous défend. On veut bien des preuves. Pour l'instant, c'est toujours les civils qui trinquent, aussi bien

PROCES



Le 16 juin à 14h, 3 objecteurs (2 insoumis + 1 déserteur) passeront en procès à la 8ème chambre correctionnelle de Lyon.

C'est le premier procès sur Lyon d'Objecteurs-insoumis depuis Mai 81, les antimilitaristes doivent marquer le coup.

Il ne s'agit pas uniquement du procès de trois copains mais surtout du démarrage d'une série de procès et de l'établissement d'une certaine jurisprudence.

Plusieurs objecteurs ont pris, il y a peu de la prison ferme:

. Bernard TAUCHON, 6 mois ferme le 11/03/83 à Chalon.

. Michel FACHE, 18 mois ferme le 24/03/83 à Evreux...

Par contre à St-Etienne, Emmanuel BROUAILLER a pris 3 mois avec sursis le 27/04/83. Plus de 150 personnes étaient présentes ce jour-là !

Si les antimilitaristes sont isolés, marginalisés, leur répression en saura d'autant facilité.

En plus, les tribunaux correctionnels auront bientôt la socialiste possibilité de supprimer le statutaux objecteurs condamnés mis alors devant le choix service militaire ou prison.

Il va sans dire que l'usage de cette possibilité dépend du "contexte".

Cette nouvelle loi et la vague de procès d'objecteurs-insoumis depuis le début de l'année ont pour but de lamener l'antimilitarisme et de ne faire de l'objection qu'un témoignage de sincérité (dixit Hernu) en ne reconnaissant comme objecteurs que ceux qui acceptent de faire un service civil de deux ans.

Soit nous intégrons la définition que le pouvoir veut donner à l'objection (en le vidant du même coup de son sens) soit nous continuons notre objection qui est le refus de la militarisation et de l'embrigadement.

Ce n'est pas un scoop, sous la gauche rien n'a changé, les raisons qui font de nous des objecteurs sont toujours les mêmes.

Face à la répression, un rapport de force est indispensable.

**RASSEMBLEMENT
contre la répression des antimilitaristes
LE 16 JUIN A 13H
PLACE St JEAN LYON**



NOUVELLE LOI

CHAPITRE IV

*Service des objecteurs de conscience
Article L. 116-1*

Les jeunes gens soumis aux obligations du service national, qui pour des motifs de conscience se déclarent opposés à l'usage personnel des armes peuvent être admis à satisfaire à leurs obligations dans les conditions prévues par le présent chapitre soit dans un service civil relevant d'une administration de l'Etat ou des collectivités locales, soit dans un organisme à vocation sociale ou humanitaire assurant une mission d'intérêt général, agréé dans des conditions fixées par décret en Conseil d'Etat.

Pour demander le statut, il faut envoyer la demande "motivée" (faut pas non plus trop en faire) jusqu'à un mois avant la date de l'incorporation. Ne pas oublier d'envoyer la lettre avec accusé de réception, on n'est jamais assez méfiant.

Très légalement donc, l'envoi de cette lettre met le demandeur en période suspensive de tout appel sous les drapeaux.

Normalement le statut sera accordé d'une manière quasi-systématique. En cas de refus, il existe tout de même la possibilité d'un recours devant le tribunal administratif.

Une fois la demande acceptée, il y a obligation d'effectuer un service civil d'une durée de 24 mois, service non armé et ayant un caractère d'intérêt général.

Les objecteurs sont toujours des appelés, ils sont donc soumis aux mêmes "avantages" que les soldats: réglemens, soldes, interdiction des activités politiques ou syndicales...

QUELQUES ADRESSES

- . OBJECTION COLLECTIVE
c/o CEP BP 5006 Saint-Jean
44 rue Saint-Georges
69245 LYON CEDEX 5
- . OBJECTIONS
Quinzomadaire
BP 117
07101 ANNONAY CEDEX
- . Objections en Monde Rural
"Les Odins Sud"
42570 ST HEAND

en temps de guerre qu'en temps de paix. Parait-il même que l'on est défendu par la bombe atomique. Allez, pas la peine de courir dans votre abri, puisqu'on vous dit que c'est pour vous qu'on a fait ça.

DE GAUCHE COMME DE DROITE : HALTE A LA MILITARISATION

Les ventes d'armes quadruplés, le projet de bombes à neutrons... Le gaspillage militaire continue. Mais bien plus que les interventions directes aussi bien dans l'économie que dans la société civile, Charles Hernu et consort essaie d'instaurer ce qu'on pourrait appeler la "militarisation des consciences".

Le protocole d'accord entre l'Education Nationale et l'Armée résume assez bien sa position. Le service national ne suffit pas. Il faut que l'endoctrinement militaire pénètre la société et les mentalités, bien avant. L'école, déjà pas mal militariste doit éduquer les jeunes civiquement (brrr...).

Un autre protocole a été signé, cette fois-ci avec le Ministère de la Culture... Mais n'étais-ce pas Hernu qui affirmait que lui n'était que ministre des Armées et que tous les autres ministres étaient des ministres de la Défense ?

L'objection dans ce contexte est toujours un acte sain, qu'il s'agit d'amplifier. Il faut qu'il y ait de plus en plus d'objecteurs, visant à établir une véritable contestation de la politique militariste.

C'est à nous et dès maintenant, de prendre notre avenir en main, et nos responsabilités.

Objectons, il en restera toujours quelque chose...

Ce dossier a été réalisé par le groupe
Objection Collective de Lyon.

L'annonce de ce dossier, nous a valu un certain nombre d'envois de textes d'objecteurs ou de groupes que nous nous efforcerons de passer par la suite

Nature

..... RAMASSAGE DES ESCARGOTS INTERDITS JUSQU'AU 30 JUIN.....

Ne vous laissez pas aller à la mélancolie de la course aux escargots par ces temps pluvieux: la "chasse" est fermée pour cause de reproduction, du 1er avril au 30 juin. Laissez-les se reproduire en paix. Et attention ! Pas de bavures !

..... QUEL AVENIR POUR LA FORÊT EUROPÉENNE: VENUE A LYON DE WILHELM KNABE, PORTE-PAROLE NATIONAL DES GRUNEN.....

Wilhelm Knabe était de passage à Lyon le 20 mai sur invitation des Verts-Parti Ecologiste pour parler des problèmes de l'avenir de la forêt européenne face à l'augmentation de la pollution.

En Europe, nous vivons actuellement une immense catastrophe écologique, car partout la forêt se meurt peu à peu. En Allemagne, il n'y a pas une journée qui passe sans qu'on en parle dans la presse, à la radio, à la télévision.

Qu'entendons-nous par la mort de la forêt ?

La forêt est victime de la pollution. D'abord c'est le sapin qui en était atteint, en Forêt Noire et en Bavière. Les cimes commencent à devenir clairsemées, les arbres ne se développaient plus en hauteur (beaucoup de forestiers ne l'ont pas remarqué, les autorités se sont tués, les politiciens l'ont nié). En automne dernier, déjà les 3/5 des sapins allemands étaient déjà tellement malades qu'il fallait s'attendre à la disparition totale de l'espèce. Récemment, le président forestier de Fribourg a dit qu'il n'y avait plus que 1% des sapins en Forêt Noire qui sont en bonne santé... et c'est pareil pour les Vosges.

Avant que cela soit dit, les pins se mirent à mourir, particulièrement en Bavière. Des scientifiques avaient des doutes, l'administration forestière ne voulait pas y croire, jusqu'à ce que cela fut prouvé dans les faits ! Les dégâts ont depuis longtemps franchi les frontières de l'Allemagne, en RDA, en Pologne et en Tchécoslovaquie, on estime que 500 000 ha de forêt sont touchés.

Cette évolution était prévisible: les premières publications aux U.S.A. remontent à 1964. Suite à la consommation croissante d'énergie, l'environnement est de plus en plus surchargé de fumée. La composition de la fumée se modifie à cause de l'utilisation accrue de charbon très lourds dans les grandes centrales électriques et surtout grâce à l'utilisation accrue de mazout et d'essence dont les échappements contiennent des composés oxydants. Cette fumée dépasse les frontières, il faudra donc prendre des mesures supranationales pour garder l'air propre,

L'association allemande des Forestiers a fait appel au gouvernement en 67 pour baisser les émissions mais personnes n'écoulaient. Des mesures ont commencé à être prises en 74 alors que plus de 10000 hectares étaient déjà morts. Mais ces mesures ne sont pas suffisantes. En 79, 56% des pins étaient malades des pluies acides. Depuis, les lois de protection de l'air sont sans cesse bloquées par le CDU et la SPD. Le malheur était prévisible: nous n'avions que sous-estimé la rapidité du processus.

Que faire ? LES VERTS n'ont pas de recettes miracles. Il faut que les chimistes et les physiciens travaillent avec nous pour essayer de sauver ce qui peut être sauvé.

Wilhelm Knabe a passé une partie de son week-end de Pentecôte à faire des prélèvements dans la Loire où les plantations de résineux présentent des symptômes inquiétants... A suivre !

..... TOUTS AU COL DU LAUTARET LE 3 JUILLET CONTRE LES BARRAGES HYDRO-NUCLEAIRES EN HAUTES MONTAGNES.....

Le dimanche 3 juillet, le Comité pour la Sauvegarde et le Développement du Pays de Meije (CSDPM) soutenu par les associations de protection de la nature et de l'Environnement organise un grand rassemblement au Col du Lautaret. (voir infos dans les numéros précédents).

Les principales consignes afin de respecter l'environnement sont les suivantes:

- . Ne pas camper la veille au Lautaret;
- . Apporter avec soi, de quoi boire et des vêtements contre la pluie et le froid (le Lautaret est à 2058 m);
- . Respecter absolument les prairies de fauches.
- . Respecter la signalisation pour épargner les zones fragiles;
- . Ne pas abandonner d'ordures mais les déposer aux seuls emplacements prévus à cet effet, ou mieux, les emporter avec soi.

Au programme: 9h à 9h30: rassemblement des participants en trois points: Vallée de la Romanche, Vallée de la Guisane, Galibier.

- 9h30-12h: marche convergente vers le Lautaret;
- 12h-13h30: Restauration-Table de presse-Exposition
- 13h30-16h: Prises de parole.
- 16h: Bal champêtre.



..... RANDONNEE DANS L'ARDECHE....

Le Comité Vivarois d'Organisation de Fêtes de la Randonnée et de la Nature (COVIOFRANA) est une association regroupant les personnes intéressées par la nature et la randonnée non-motorisée sous toutes ses formes.

Ce comité organise une fête de la randonnée qui aura lieu à SANILHAC (près de l'Argentière), le 24 juillet 83.

Tous les randonneurs partis (à pied, à cheval, en vélo, en skis à roulettes...) des différents points de la région ou d'ailleurs, convergeront vers Sanilhac au fil de la journée.

A Sanilhac, il y aura des expositions permanentes sur la faune et la flore, la géologie, l'architecture locale, les activités agricoles comme le miel, les châtaignes, les vers à soie; des sentiers balisés, des animations diverses avec jeux, stands, diaporamas, cinémas...buffet, buvette... randonnée nocturne et bal.

Renseignements:
COVIOFRANA
c/o Mr René DUPUY
"Les Grillons"
07110 L'ARGENTIERE

Nucléaire

..... MASSE CRITIQUE N°2: OU L'ON VOIT CORTO MALTESE ET QUELQUES AMIS PRENDRE LA DECISION DE PARTICIPER AUX ASSISES DU MOUVEMENT ANTINUCLÉAIRE.....

MASSE CRITIQUE est donc lancé dans l'espoir d'être le grand journal antinucléaire que l'on n'a jamais eu. Dans le numéro de juin, vous trouverez tous les renseignements pratiques pour les assises du 11 et 12 juin à Paris mais aussi un texte des comités de la Hague concernant les déchets et ceux de dioxines en particulier, un article de présentation de l'AFME (Agence Française pour la Maîtrise de l'Energie), des nouvelles de Chinon et de Chooz. Ce qui se passe à Fessenheim, une revue de presse, les projets... Etc, plein de bonnes choses que l'ont peut vous livrer à domicile contre un abonnement à 60 F pour 12 numéros. Chèque à l'ordre de Mireille CHABORD à retourner à:

MASSE CRITIQUE
c/o CEP BP 5006 St-Jean
69245 LYON CEDEX 5

Abonnements groupés possibles pour les groupes. Renseignements à la même adresse.

..... IL EST DES PAYS SOCIALISTES OU L'ON PEUT DIRE CE QU'ON EN PENSE

Les travailleurs du secteur de l'énergie en Yougoslavie ont voté par référendum contre les investissements préliminaires à la construction de la centrale nucléaire de Prevlaka. La raison est le refus d'une activité non-rentable... (Source "Masse Critique")

Malville

..... MALVILLE: DIFFUSEZ LE QUATRE PAGES "SUPERPHENIX: DES ATOMES POUR FAIRE DES BOMBES".....

Ce quatre pages réalisé par le CAN GRENOBLE est toujours disponibles aux prix suivants:

.15 F les 10 ex
.50 F les 50 ex
.100F les 100ex

chèque à l'ordre de J.Jacques Bathélet à retourner à:
CAN Grenoble
2 rue Berthe de Boissieux
38000 GRENOBLE.

PACIFISME**MURMURES DE BERLIN**

Du 9 au 14 mai 1983, s'est tenu à Berlin, dans l'immense building de l'I.C.C., le monstre d'alou des Berlinois, la deuxième convention des mouvements de Paix européens non-alignés: "POUR UNE EUROPE DENUCLEARISEE DU PORTUGAL A LA POLOGNE". Qui sont ces mouvements de paix et pourquoi les qualifier de non-alignés ? Pourquoi une convention, pas un congrès ou quelque chose d'autre ? Pourquoi la dénucléarisation de l'Europe et pas la réduction des armements des grandes puissances ? Autant de questions et d'orientations auxquelles la Convention de Berlin devait donner plus de poids.

Revenons un peu en arrière pour clarifier les enjeux de ce mouvement pour la paix qui semble regrouper toute une nébuleuse d'organisations ou d'intentions plus ou moins bonnes. Les mouvements pacifistes qui se sont retrouvés à Berlin, ceux qui étaient en particulier à l'origine des manifestations gigantesques à Bonn et à Londres, se retrouvent théoriquement sur une orientation assez précise: ils prônent la dénucléarisation de l'Europe par le retrait des armes américaines et soviétiques, remettant en cause la politique des deux superpuissances. Ils se distinguent donc des mouvements de la paix d'obédience communiste qui ne voient le danger de guerre que dans la politique agressive des USA. C'est en ce sens que les mouvements présents à Berlin sont "non-alignés".

Leur plate-forme commune, l'APPEL RUSSEL, définit assez bien cette orientation qui se veut autonome des blocs. C'est dire que le problème de la manipulation, en particulier par les médias soviétiques, y est très lucidement posé et les récupérations doucement mais fermement repoussées. Ce qui ne veut pas dire bien sûr que ce mouvement ne subisse pas les influences d'organisations non-gouvernementales, les églises catholiques et protestantes, les partis socialistes par exemple.

Cette volonté de non-alignement et la méfiance des manipulations donnent à ces conventions un caractère assez particulier. Dans cette rencontre, aucune décision ou déclaration commune ne sera emportée aux voix. Il s'agit de parler le plus possible, d'écouter de temps en temps et les conversations de couloirs préparent l'après-convention. Les délégués présents



Chomage

sont en effet souvent des leaders politiques importants (députés socialistes, responsables d'organisations d'extrême-gauche ou écologistes), des chercheurs, des professeurs, des ecclésiastiques, tous personnages parfaitement rodés à la prise de parole en public et décidés à le faire savoir. Ceci rend les forums rassemblant quelquefois plusieurs centaines de personnes assez insipides. Des groupes de travail sur thèmes précis (résistants à la guerre, presse pacifiste, femmes pacifistes) permettent un travail plus efficace.

Les militants de la "base", les activistes pacifistes, tenant des actions non-violentes offensives ou autres, les besoins de toutes ces organisations sont peu représentés et apparemment des tendances importantes du mouvement dans plusieurs pays (alternatifs, libertaires) n'ont pas fait le voyage de Berlin. Ceci est vrai en particulier pour l'Allemagne. Quelques délégations ont été toutefois assez remarquées pour leur dynamisme. Les femmes anglaises des Camps de la Paix installées depuis plusieurs mois sur le site des futurs Pershing, ou les Basques dont les actions ne relèvent pas toutes de la plus stricte non-violence.

Les thèmes des forums reflètent bien les préoccupations des congressistes. "Rapport Est-Ouest": les pacifistes non-alignés ressentent l'urgence de développer le mouvement dans les deux blocs et les efforts portent leurs fruits en Allemagne de l'Est et en Hongrie. "Rapport avec le Tiers-Monde": Comment envisager la paix sans résoudre les inégalités internationales facteurs de guerre ? et surtout "Quelles perspectives pour le mouvement de la Paix ?". Les échéances sont très rapprochées: les Pershing doivent être installés avant la fin 83 en Angleterre, en Allemagne et en Italie. Comment arrêter le processus en un délai aussi court, malgré un rapport de force important dans certains pays comme la Hollande ? Plusieurs pistes sont explorées pour augmenter la pression: des référendums locaux ou nationaux, mais aussi des mobilisations syndicales et des grèves. Et certains orateurs commencent à parler de l'après: même si les premières fusées sont installées, il faudra continuer le combat.

Et la France dans tout ça, me direz-vous. Et bien, en étant français à Berlin, il fallait se montrer très discret. Notre apport à l'édifice commun est en effet très restreint. Le gouvernement socialiste que nous avons mis en place soutient les positions atlantistes des gouvernements de droite anglais et allemand; nos tests atomiques polluent le Pacifique, Malville s'apprête à fournir du plutonium à toutes les armes européennes et notre force de frappe se porte comme un charme sans critique ni de gauche, ni de droite. Alors il faudra peut-être reparler du rassemblement sur le Plateau d'Albion du 4 et 5 juin.

Désobéissance

..... REPORT DU JUGEMENT POUR ALAIN BETEMS ET UN AUTRE INSOUMIS...

Alain Betems avait été arrêté pour insoumission parce qu'il n'avait pas pu obtenir son statut d'objecteur de conscience, ayant demandé son statut trop tard.

Or le nouveau texte de loi en discussion à l'assemblée nationale prévoit que l'on peut demander le statut à tout moment dans une période de 5 ans après son incorporation.

En décidant d'attendre l'application de ce nouveau texte de loi, le tribunal de Grenoble a fait preuve de bon sens en relâchant Alain Betems et une autre personne.

Non - Violence

..... POUR UNE NAISSANCE SANS VIOLENCE: POSTER DU PIGEON VOYAGEUR...

La naissance, c'est le départ pour la vie. Une autre société peut voir le jour au travers d'une naissance émotion/tendresse. Nicolas qui pose, est né "aux Lilas" en douceur...

Ce poster est imprimé en pourpre/blanc sur un papier épais (170 gr), c'est un poster de soutien au journal PIGEON VOYAGEUR. Il est envoyé sous tube contre 20F (port Compris) à commander à:

Pigeon Voyageur
65 Bd Arago
75013 PARIS

..... L'ÉCOLOGIE CONTRE LE CHOMAGE

Un colloque s'est déroulé à Paris les 23 et 24 avril sur le thème "L'Écologie contre le chômage" en présence de nombreuses personnalités.

L'essentiel des contributions apportées par les participants va être réuni en un dossier qui pourra alimenter les réflexions de tous ceux qui se sentent concernés par ces questions et servir de base à des propositions au plan local et régional.

Les Amis de la Terre de Grenoble propose une rencontre:

le JEUDI 16 JUIN à 20H30
Grande Salle de la Maison
des Associations de Grenoble

où syndicalistes et membres d'associations concernés par ce thème viendraient apporter leurs réflexions et leurs propositions, soit sous la forme d'interventions, soit dans le cadre de table ronde.

Nous proposons une réunion préalable le jeudi 9 juin à 20h30 au local des Amis de la Terre, 22 rue St-Laurent, 38000 GRENOBLE.



le Silence est d'Or l'Abonnement est d'Argent



1. Je souhaite connaître ce journal. Je désire alors le recevoir pendant quelque temps et profite de la formule d'ABONNEMENT D'ESSAI : 8 numéros pour 50 F (*)

2. Je suis intéressé. On va enfin savoir ce que font les autres, quand et comment. Je prends un ABONNEMENT SIMPLE : 26 numéros pour 150 F (*)



3. Enfin le journal que j'espérais ! En attendant de prendre contact avec l'association, je prends un ABONNEMENT DE SOUTIEN : 26 numéros pour 250 F (*)

4. J'ai envie de soutenir financièrement ce journal. Je fais un DON de 500 F (*) qui me donne droit à un abonnement pour 26 numéros.



— A découper ou à recopier —

Formule choisie 1 2 3 4 Réabonnement OUI NON

NOM : Prénom :

Adresse :

Code postal : Commune :

(*) CHEQUE A L'ORDRE DE PHILIPPE BROCHET

COURANT ALTERNATIF

4 RUE BODIN
69001 LYON

TEL : (7) 827 29 82

Numéro de commission paritaire : 64946
Directeur de publication : BERNARD Michel
Imprimerie : A.I.P.N. 48, rue Burdeau 69001 Lyon

Imprimé sur Papier Recyclé

LES AVEZ-VOUS TOUS LUS ?

1. BIOMASSE : RICHESSE INEXPLOITEE
2. QUI A ENCORE PEUR DE LA PUB ?
3. POURQUOI L'AGRICULTURE BIO ?
4. LA REVOLUTION VERTE
5. LA ROMANCHE EST MAL BARREE
6. LES AUTOROUTES
7. LA CHASSE
8. DU CHOMAGE A L'AUTONOMIE CONVIVIALE (1ère PARTIE)
9. DU CHOMAGE A L'AUTONOMIE CONVIVIALE (2ème PARTIE)
- 10-11. LES MEDECINS FACE A UNE CATASTROPHE NUCLEAIRE
12. LA BETE DE GIVAUDAN
13. TIERS-MONDE ET TOURISME
14. IL ETAIT UNE FOIS LA VELOURUTION
15. LES SCOP (1ere PARTIE)
16. LES SCOP (2eme PARTIE)
17. LE LYCEE SOLAIRE D'AMBERIEU
18. LE CONFLIT DE LA TERRE AU BRESIL
19. L'OBJECTION DE CONSCIENCE

Tous ces numéros sont disponibles au prix de 7 f. l'ex. sauf le numéro 10-11 vendu 12 f.

Prix port compris - Chèque à l'ordre de Philippe BROCHET

A PARAITRE :

20. LE VAUTOUR FAUVE
DANS LES CEVENNES



- 21-22. LE GEL NUCLEAIRE : POURQUOI ?
COMMENT ?

- 22-23. NUCLEAIRE ET CRISE ECONOMIQUE